

<b>Zeitschrift:</b>	Le nouveau conteur vaudois et romand
<b>Band:</b>	84 (1957)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Un conseil qui ne date pas d'aujourd'hui : apprécions et aimons ce qui est nôtre
<b>Autor:</b>	Bossard, Maurice
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-230340">https://doi.org/10.5169/seals-230340</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Un conseil qui ne date pas d'aujourd'hui :

## Appréciations et aimons ce qui est nôtre

par Maurice BOSSARD

*En cette fin d'année 1956, au moment où, d'une part, bien des produits étrangers arrivent avec moins d'abondance chez nous et où, d'autre part, il est d'usage de formuler des vœux pour l'an nouveau, j'en formulera un : Appréciations toujours mieux ce que nous avons chez nous, ce qui est produit sur notre sol et qui reste à notre portée.*

Ce souhait, beaucoup le formulent et l'ont formulé ; la preuve m'en a encore été donnée l'autre jour. Relisant alors une œuvre de Bonivard, l'illustre écrivain genevois du XVI<sup>e</sup> siècle, j'y ai trouvé une page pleine de saveur et de bon sens où notre auteur blâme certains de ses contemporains de leur goût excessif pour ce qui est étranger.

La laine des brebis « paysanes », leur dit-il, nous préserve-t-elle moins bien du froid que celle des moutons de l'étranger ! Alors que l'ail pousse facilement dans nos jardins, nous importons à grands frais des épices de chez les Indiens et autres Levantins qui, « haiant une fois agousté de nos aux, se mocquent de nous de ce que nous prenons tant de paine pour aller querre vers eux viande picquante veu que en havons de meilleures en noz payz, que sont les aux ». De même, au prix de grands dangers, nous allons à la recherche des perles et des pierres précieuses qui sont choses bien futiles puisqu'elles ne nous donnent ni la santé, ni même le bonheur.

A propos de l'intérêt que Bonivard portait aux choses du terroir, nous pouvons nous demander, nous autres patoisants ou défenseurs du patois, ce qu'il pensait du parler local, alors encore bien vivant à Genève. Il ne le dédaignait pas, bien loin de là : non seulement, il se plaisait à émailler ses textes

écrits en français de termes du terroir pittoresques et évocateurs, mais encore on a conservé de lui quelques quatrains satiriques en « parler savoyen ».

Toujours, à propos de patois, il nous a laissé dans son *Advis et devis des langues* une plaisante histoire : celle d'un jeune Savoyard qui, de retour d'un séjour en France, prétend avoir complètement oublié le patois. Je laisse à la plume de Bonivard le soin de vous dire ce qu'il lui advint. « Finallement, un jour, foynantz en leur pré, le filz, voiant un resteau a terre couché, dict à son père : « Et cecy, comme s'appelle il, mon père ? » Et, ce disant, mit le pied sus la teste du rasteau qui leva la perche que le vint frapper du long du visage si que le nes luy esclatta et en sortit sang a randon (en abondance) et lors il luy souvint de son lenguage et dict : En si Dei despei du rasté ! »



En fouillant  
dans vos vieilles  
paperasses..!

*Qui dit que vous ne découvrirez pas ces enveloppes dont les timbres ont une valeur !*

*Si vous désirez vous en rendre compte, adressez-les en toute confiance au Comptoir philatélique : M. Ed. Estoppey, 10, rue de Bourg, Lausanne. Tél. 22 37 81.*